PROGRAMME DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

LEXIQUE TERMINOLOGIQUE

Votre gouvernement

Québec

Le Programme s’inscrit dans le Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie (PPTFI). Ce dernier répond à la mesure 3.1.2 du Plan pour une économie verte 2030, qui vise à prévenir les risques liés aux inondations de manière à renforcer la résilience du Québec face aux impacts des changements climatiques.

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH).

Il est publié en version électronique à l’adresse suivante : www.mamh.gouv.qc.ca

ISBN : 978-2-550-92372-5 (PDF)

Dépôt légal — 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l’autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, 2022

Objectif du lexique

Ce lexique vient définir l'ensemble des termes utilisés dans la documentation relative au Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) du Ministère.

Vous pouvez également vous référer au Glossaire de définitions vulgarisées pour aider à la compréhension disponible sur le site Web des bureaux de projets.

Définitions

A

Aléa

Phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

B

Bassin versant

Territoire délimité par une ligne de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point appelé exutoire. On peut désigner un bassin versant autant pour un cours d'eau, un lac, un réservoir ou un ouvrage artificiel.

Bâtiment essentiel à l'exploitation d'une entreprise

Un bâtiment utilisé par une entreprise, sans lequel les activités ou le fonctionnement de l'entreprise seraient impossibles à maintenir.

Bâtiment résidentiel

Édifice pouvant contenir un ou plusieurs logements, sur un ou plusieurs étages.

Bien patrimonial protégé

Un bien patrimonial ayant un statut en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Bien patrimonial ayant un statut en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*

Bien patrimonial figurant au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (gouv.qc.ca)

Bénéficiaire

Organisme municipal admissible ayant reçu, pour un projet, une promesse d'aide financière signée par la ministre et ayant signé une convention d'aide financière avec le Ministère à son égard.

Bureau de projets

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie (PPTFI), le Ministère a mis en place 10 bureaux de projets pour veiller à la planification de l'aménagement des zones inondables à l'échelle de certains bassins versants afin d'accroître la résilience des communautés.

C

Centre ou salle communautaires

Lieu servant de point de rassemblement à une collectivité ou à une communauté dans le but d'y exercer diverses activités communautaires ou comme lieu de point de service pour les organismes communautaires d'une municipalité, excluant les bâtiments à vocation sportive et récréative.

Communauté membre des Premières Nations

Communauté membre des Premières Nations du Québec représentée par leur Conseil.

Communauté métropolitaine

Entité administrative regroupant le territoire d'une grande ville et celui de municipalités environnantes, créée dans le but de gérer, en concertation, des enjeux communs.

Contingences

Les contingences sont les réserves prévues au budget pour couvrir les imprévus d'estimation ou de construction.

Convention d'aide financière

Document précisant les engagements et les obligations des différentes parties concernées par l'aide financière, de façon à assurer une saine gestion de cette dernière.

Critères d'admissibilité

Conditions préalables qui doivent être remplies par un demandeur pour qu'il puisse prétendre à une aide financière. Ces critères sont utilisés pour déterminer la conformité du demandeur ou du projet, et ce, en amont de l'analyse des critères de sélection.

Critères de sélection

Éléments de référence qui servent à apprécier la qualité des demandes soumises, en matière de capacité à maximiser l'atteinte des objectifs du programme, et à établir des priorités entre les demandes.

D

Demandeur

Personne autorisée à présenter une demande de financement dans le cadre du programme. Synonyme : requérant.

Dynamiques géomorphologiques d'un cours d'eau

Ensemble de formes et de processus ayant un impact sur l'évolution temporelle et spatiale du tracé d'un cours d'eau.

E

Eaux de ruissellement

Eaux en provenance de la pluie, de la fonte de la neige ou de la glace, s'écoulant à la surface du sol sans y pénétrer.

Entreprise

Désigne notamment une société par actions, une société de personnes, un organisme sans but lucratif utile à la communauté ou à l'économie locale, un travailleur autonome, un propriétaire d'immeuble locatif, un syndicat de copropriété, une coopérative ou une fabrique.

Entreprise agricole

Entité enregistrée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation conformément au *Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations* (RLRQ, chapitre M-14, r. 1.)

Espace de liberté

Somme de l'espace de mobilité lié à la dynamique latérale des cours d'eau et de l'espace d'inondabilité lié à la récurrence des crues de différentes magnitudes dont le passage laisse des traces dans le paysage. À ces deux espaces s'ajoutent les milieux humides riverains qui jouent un rôle clé, tant du point de vue hydrologique qu'écologique. Le terme « espace de bon fonctionnement » est également couramment utilisé.

Estacade

Structure qui agit comme une barrière et mise en place de manière permanente ou temporaire (estacades amovibles). Dans la gestion des inondations, les estacades endiguent les débris et les glaces dans un secteur donné. Des estacades flottantes peuvent également être installées de façon perpendiculaire à l'écoulement de l'eau afin d'intercepter certains types de glaces et d'atténuer le risque de formation d'embâcles.

F

Fluvial

Qui se rapporte aux cours d'eau en général (fleuves, rivières et cours d'eau plus petits).

Frasil

Ensemble des cristaux de glace formés dans un écoulement turbulent où l'eau est à une température inférieure au point de congélation.

G

H

Habitant

Tout membre permanent d'un ménage.

I

Immunisation

L'immunisation d'une infrastructure, d'un ouvrage ou d'un bâtiment consiste en l'application de différentes mesures de protection contre les dommages causés par une inondation. Synonyme : mesures de réduction de la vulnérabilité.

Indice

Indice de charges nettes par 100 $ de richesse foncière uniformisée (RFU).

Indice de vitalité économique

Représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans, lesquels représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique (https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires).

Inondation

Débordement d'un cours d'eau qui submerge les terres habituellement sèches la majeure partie de l'année. On distingue habituellement trois principaux types d'inondations :

- **En eau libre**, qui sont causées exclusivement par une augmentation significative du débit et par conséquent de la quantité d'eau dans une rivière, généralement occasionnée par un ou plusieurs phénomènes (p. ex. : fonte du couvert de neige, abondance des précipitations, conditions météorologiques, caractéristiques du bassin versant, activités humaines, etc.).
- **Par embâcle**, qui sont causées par un amoncellement de glaces flottantes ou de débris (p. ex. : bois) dans une section de rivière empêchant la libre circulation de l'eau et pouvant créer un refoulement, voire des inondations vers l'amont.
- **Par submersion**, qui sont causées dans les secteurs côtiers par un ensemble de phénomènes liés au milieu maritime (marées, tempêtes, vents, zones de basse pression, etc.).

J

K

L

M

Ménage

Personne ou groupe de personnes occupant le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

Mesures de réduction de la vulnérabilité

Voir Immunisation.

Milieu bâti

Partie du territoire d'une municipalité qui comprend des bâtiments principaux existants, ainsi que les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement.

Milieu humide

Écosystème saturé d'eau ou inondé pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol ou la composition de la végétation.

Mobilité d'un cours d'eau

Déplacement latéral du lit d'un cours d'eau résultant de différents processus physiques, dont l'érosion et la sédimentation

Municipalité ou Municipalité locale

Entité administrative assurant la gestion territoriale d'une collectivité publique. Elle est administrée par un conseil municipal et elle est aussi appelée municipalité locale afin de la distinguer de la municipalité régionale de comté. Les municipalités locales n'ont pas toutes la même désignation; le terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse, un canton qu'un canton uni.

Municipalité centrale d'agglomération

Municipalité d'agglomération qui exerce ses compétences sur tout le territoire de l'agglomération. La municipalité centrale a, outre son conseil municipal, un conseil d'agglomération formé de représentants élus de toutes les municipalités liées.

Municipalité régionale de comté (MRC)

Regroupe toutes les municipalités locales de son territoire ainsi que, dans certains cas, un ou des territoires non organisés (TNO). La MRC est dirigée par un conseil formé du maire de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC ainsi que de tout autre représentant d'une municipalité locale selon ce que prévoit le décret constituant la MRC.

N

O

Ouvrage de protection contre les inondations (OPI)

Infrastructure qui, en tout ou en partie, vise à limiter l'expansion naturelle d'un lac ou d'un cours d'eau afin de prévenir l'inondation de la zone inondable et d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens. Un tel ouvrage comprend les dispositifs connexes nécessaires à son fonctionnement (p. ex. : station de pompage, clapet antiretour).

P

Plan de protection du territoire face aux inondations (PPTFI)

Plan issu des travaux réalisés en concertation afin de doter les municipalités du Québec de balises et de moyens visant à planifier l'aménagement du territoire de façon efficace, concertée et cohérente, et à mieux faire face aux aléas d'inondations.

Plan d'intervention

Plan élaboré pour un bassin versant par le bureau de projets qui en est responsable. Un plan d'intervention comprend les mesures de résilience et d'adaptation priorisées à l'échelle d'un bassin versant. Ce plan est élaboré avec le milieu municipal et la société civile en s'appuyant sur des analyses et une expertise scientifique.

Processus hydrogéomorphologique

Processus de fonctionnement naturel des cours d'eau issu des interactions entre la structure d'écoulement, le transport des sédiments et les formes du lit et du chenal.

Q

R

Réduction de la vulnérabilité d'un bâtiment

Interventions effectuées sur un bâtiment et son assise afin d'y apporter la protection nécessaire pour éviter les dommages pouvant être causés par une inondation. Ce concept est également désigné par le terme « immunisation ».

Régie intermunicipale

Personne morale créée pour la gestion commune d'un service municipal faisant l'objet d'une entente entre les municipalités locales parties prenantes.

Remise en état naturel et sécuritaire du site

Travaux à effectuer sur un site après le déplacement ou la démolition d'un bâtiment, qui comprennent notamment les activités suivantes : démolition des fondations et des dépendances, disposition des débris, remblayage du terrain, revégétalisation et désaffectation des services sanitaires, en conformité avec les lois et règlements.

Requalification de bâtiment

Série de travaux destinés à donner une nouvelle vocation à un édifice.

Résilience

Aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des événements perturbateurs (p. ex. : les inondations, les glissements de terrain, la sécheresse, l'incendie majeur, etc.) à s'adapter, en résistant ou en changeant, en vue d'établir et de maintenir des structures et un niveau de fonctionnement acceptables.

Richesse foncière uniformisée (RFU)

Permet de mesurer et de comparer la capacité des municipalités à générer des revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes. Elle comprend l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables sur le territoire d'une municipalité à laquelle est ajoutée, en tout ou en partie, celle de certains immeubles non imposables.

S

Submersion côtière

Aléa côtier responsable de l'inondation des sols situés en bordure de mer

Système de protection contre les inondations

Ensemble d'infrastructures pouvant réunir des ouvrages de protection contre les inondations et d'autres types d'ouvrages (p. ex. : un remblai routier ou une voie ferrée) ainsi que des éléments naturels de l'environnement (p. ex. : le relief naturel du territoire) afin d'assurer une protection cohérente d'un territoire.

T

Taxe nette

Partie de la taxe de vente du Québec (TVQ) et partie de la taxe sur les produits et services (TPS) pour lesquelles l'organisme municipal ne peut pas obtenir un remboursement.

U

V

WXYZ

Zone à risque élevé d'inondation

Secteur identifié à partir de la cartographie réalisée ou reconnue par le gouvernement du Québec, ou d'analyses basées sur le risque et prenant en compte les projections du climat futur, selon les méthodes reconnues par le gouvernement du Québec.

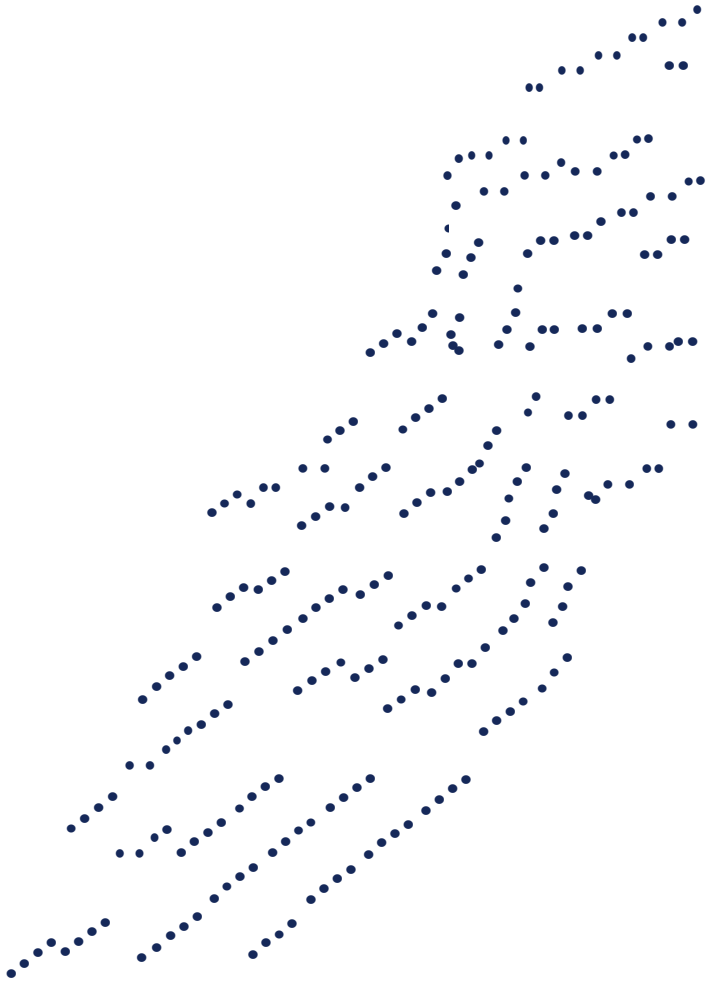

Affaires municipales
et Habitation

Québec